



FRANCAIS



RÈGLEMENT DU PARC AVENTURE SEIL- & ADVENTUREPARK ZÜRICH – KLOTEN GMBH

En achetant un ticket de parc accrobranche, vous confirmez que tous les participants de votre groupe (grimpeurs à partir de 16 ans et / ou responsables à partir de 18 ans) ont lu ce règlement et l'acceptent.

La surveillance d'enfants mineurs est possible à partir de 18 ans

- **Parcours jaune à partir de 4 ans** : Surveillance par une personne majeure depuis le sol
- **Parcours vert à partir de 6 ans** : Surveillance par une personne majeure depuis le sol ou en grimpeur accompagnateur
- **Parcours bleu / rouge : enfants de 8 - 11 ans** : Surveillance par une personne majeure en grimpeur accompagnateur
- **Adolescents de 12 – 15 ans** : Surveillance par une personne majeure depuis le sol ou en grimpeur accompagnateur
- **Les adolescents à partir de 16 ans** peuvent venir grimper, avec l'accord oral préalable d'un tuteur parental, sans surveillant

Covid-19

Qui a des **symptômes** indiquant le Covid-19 doit **rester à la maison**. Le billet valide est transférable à d'autres personnes. Un remboursement / report est exclu. Idem pour la quarantaine. Une éventuelle exigence de masque à la caisse / zone d'introduction est clairement indiquée dans chaque cas. Tous les visiteurs se lavent soigneusement les mains avec du savon à leur arrivée. **Apportez des gants personnels** ou achetez-les sur place. Les coffres-forts sont hors service. **Évitez de mélanger différentes familles / groupes sur les plates-formes lors de l'escalade.** Maximum de 3 personnes par plate-forme.

Limitation de l'accès aux grimpeurs dans le parc aventure

L'accès au parc aventure est autorisé pour tout visiteur, si celui-ci ne souffre pas d'une maladie, d'un trouble psychique ou physique, pouvant mettre en péril, lors de la grimpe, sa propre sécurité ou la sécurité des tierces personnes dans le parc. L'accès au parc est interdit aux personnes se trouvant sous l'influence **d'alcool, de drogues** ou de **médicaments puissants** ou souffrant de **vertiges**. **Poids maximum 120 kg.**

Vêtements / bijoux / mobile

Déposez les objets de valeur et autres objets durs avant de grimper ou rangez-les en toute sécurité dans une poche de veste / de pantalon **verrouillable**. Il est interdit de porter des chaussures ouvertes, des jupes, des boucles d'oreilles, des colliers et des foulards. Les mini-shorts, les ventres nus et les piercings au ventre ne sont pas recommandés. Les **cheveux longs** doivent être attachés. **L'utilisation de téléphones portables lors de l'escalade est interdite pour des raisons de sécurité.**

Équipement de grimpe

Le harnais d'escalade doit être contrôlé par le personnel du parc accrobranche après chaque nouveau serrage. Il est interdit d'utiliser son équipement de grimpe personnel dans le parc aventure. Le port de gants avec les doigts entiers pour se protéger des blessures est obligatoire. **Il est interdit de fumer, d'uriner, d'utiliser les toilettes ou de séjourner à proximité du feu en équipement de grimpe.** Veuillez retirer votre équipement de grimpe à proximité du bâtiment de caisse. Le personnel vous aidera volontiers.

Instructions avant la grimpe

Tous les grimpeurs (à l'exception des détenteurs de billets annuels) et les superviseurs seront informés du prochain démarrage de la vidéo d'instructions. Les **Minis de 4/5 ans** pratiquent le maniement correct dès le premier parcours. **De la catégorie Kids (6 ans)**, l'escalade à travers le parcours d'entraînement est obligatoire et doit être accompagnée et sous la supervision active du personnel du parc accrobranche. Les directives du personnel doivent être respectées.



FRANCAIS



Durée de la grimpe / Time-Slot

A la fin du Time-Slot réservé (temps de grimpe), l'équipement est à rendre sans que le personnel ne doive en faire la demande.

Code de conduite

Nous prenons soin de notre propre sécurité et de la sécurité des autres personnes qui grimpent avec nous. Nous prenons soin de l'équipement de grimpe en prêt et de la nature environnante. Il est interdit de sauter et de se balancer sur le parcours de grimpe. Pour éviter les tiques et pour protéger les plantes et leurs racines, nous restons sur les chemins forestiers.

Fin anticipée de la grimpe

En cas de non-respect des règles de sécurité ou des instructions du personnel, le grimpeur devra rendre de manière anticipée son équipement en prêt. En cas d'orage ou de tempête, le parc aventure peut être fermé par l'exploitant pour raison de sécurité. Dans les deux cas, le grimpeur ne peut pas faire valoir un droit de remboursement du prix d'entrée.

Responsabilité

L'utilisation du parc aventure comporte des risques et s'effectue à ses propres risques et périls. L'assurance est de la responsabilité du grimpeur. En cas de non-respect des règles de sécurité ou des instructions du personnel, le parc aventure Seil- & Adventurepark Zürich – Kloten GmbH décline toute responsabilité. Le tribunal compétent est Kloten.

This is a translation of the German original version of the rules.

Kloten, février 2021